



## Choix des langues au collège

publié le 29/05/2010

A l'entrée en 6ème, l'élève choisit d'apprendre l'anglais et l'allemand (classe bilangue), à raison de 3 heures par semaine dans chaque langue, ou l'anglais uniquement, à raison de 4 heures par semaine.

L'apprentissage des deux langues, pour la classe bilangue, se poursuit jusqu'en 3ème. Lorsque l'élève a choisi seulement l'anglais, il devra choisir une deuxième langue, l'allemand ou l'espagnol, à partir de la 4ème.

Tout au long de la scolarité, l'élève sera évalué sur ses compétences et devra, au minimum, valider le niveau A2 du cadre Européen des compétences en langue, dans une des deux langues étudiées, avant la fin de la 3ème pour obtenir le brevet.



**Académie  
de Poitiers**

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.**

**Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**